



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 17 MAI 2016

Le 17 mai 2016 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 9 mai 2016

**Etaient présents** : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Marc ROBERT.

**Absents ayant donné pouvoir** : Sophie DARRAS à Jean-Pierre BECK, Elodie PHILIPPON à Christian CRETIN, Marinette PUECH à Alexandre CZECH.

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Magali MULLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 10

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les comptes rendus de séances du 21 mars et du 7 avril 2016.

### **1. Schéma départemental de coopération intercommunale**

Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté le 29 mars 2016.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de donner son accord pour l'extension du périmètre de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne aux communes de Bissy Sous Uxelles, Chapaize, Cormatin, Curtil Sous Burnand, Malay et Savigny sur Grosne conformément à l'arrêté préfectoral en date du 18 avril 2016,
- de se prononcer contre le projet de périmètre d'un nouveau syndicat issu de la fusion des SIVOS de Beaumont sur Grosne – Laives - Saint Ambreuil, Boyer – Jugy – Mancey – Vers et du Val de Grosne tel que défini par l'arrêté préfectoral en date du 3 mai 2016.

### **2. Appel à projets 2016 : demandes de subventions auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire**

Dans le cadre de l'appel à projets 2016 du Département de Saône-et-Loire, la Commune pourrait bénéficier d'une aide à hauteur de 25 % du montant total HT des dépenses pour les travaux d'investissement concourant à la rénovation de bâtiments nécessaires au maintien des services à la population et destinés à recevoir du public ainsi que d'une aide à hauteur de 20 % du coût total HT du projet pour les travaux de restauration d'édifices ou d'immeubles non protégés.

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention de 7 296 euros pour les travaux de rénovation et de modernisation de la salle communale (rafraîchissement peinture, remplacement de la baie vitrée, installation électrique éco-énergie) et de 2 001 euros pour la remise en état et en sécurité de la salle des pompes (toiture et façade).

### **3. Personnel communal : modification du tableau des effectifs**

Considérant leur ancienneté et l'évolution de leur carrière, deux agents pouvaient bénéficier cette année d'un avancement de grade sans examen professionnel. Afin de permettre leur nomination dans leur nouveau grade, il appartient au conseil municipal de décider de la création de leur nouveau poste.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (13h30 hebdomadaire) à compter du 8 mars 2016,
- création d'un poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (18h00 hebdomadaire) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

Leurs postes actuels respectifs seront supprimés à compter de leur nomination dans leur nouveau grade.

#### **4. Location de la salle communale : modification des tarifs de la vaisselle communale**

Suite au renouvellement de la vaisselle de la salle communale pour un montant de 555,20 euros, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs des assiettes plates et à dessert à 4 euros à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016. Les autres tarifs fixés par délibération du 18/01/2016 restent inchangés. M. le Maire précise que la vaisselle est comprise dans le prix de location, elle n'est facturée au locataire qu'en cas de perte ou de casse.

#### **- Compte-rendu de réunion :**

Syndicat des eaux de la région de Sennecey-le-Grand : rapporteur M. LEPONT

#### **- Questions et informations diverses :**

- Syndicat mixte du Chalonnais : Afin de préparer les bases de la programmation 2017, le Conseil municipal doit recenser et communiquer au syndicat mixte les investissements prévus sur la commune qui pourraient bénéficier de financements via le Pays du Chalonnais. Ces projets doivent avoir trait à la rénovation énergétique du patrimoine public, à la création de structures d'accueil pour la petite enfance, à la mobilité ou encore aux aménagements touristiques et urbains.

- Pompes à chaleur de la Cure : Suite à une intervention pour dépannage sur les pompes à chaleur, le kit de résistance électrique appoint/secours et la grille de protection du groupe extérieur cassé suite à un orage de grêle doivent être remplacés. Le coût du remplacement des pièces s'élève à 1500.17 euros TTC. Cette dépense imprévue est à la charge de la Commune.

- Parcelle communale AB n°133 : La Commune a reçu une demande de location pour la parcelle communale cadastrée AB n°133 située au Buisson Roncin. Seule une partie de la surface de cette parcelle est demandée en location, à savoir 1 620 m<sup>2</sup> pour y faire pâturer ponctuellement un ou plusieurs chevaux. Cette parcelle était louée, jusqu'à présent, à un administré qui a quitté la Commune l'an passé et, depuis, rompu son bail. Le Conseil décide de la céder, à bail à ferme à M. FORESTIER, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et ce pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Le prix du loyer est fixé à 50 euros à charge pour les locataires d'assurer l'entretien régulier du terrain. M. le Maire est chargé d'établir et de signer le bail avec l'intéressé conformément au régime des baux de petites parcelles et aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

- Emprunts : M. le Maire informe le Conseil qu'il a sollicité une renégociation des emprunts contractés en 2011 pour les travaux des logements à la Cure et en 2013 pour le cabinet médical. Il reste encore en attente d'une proposition de la Caisse d'épargne et informe qu'une décision du Conseil devra intervenir lors du prochain Conseil pour accepter ou non les nouvelles propositions bancaires.

- Révision du plan de zonage assainissement du Buisson Roncin : M. le Maire informe qu'il a contacté le bureau d'études Naldéo qui avait élaboré le schéma directeur d'assainissement de la Commune. Le plan de zonage sera modifié et une enquête publique sera lancée prochainement pour valider définitivement le classement du Buisson Roncin en assainissement non collectif.

- Feu d'artifice : Le Conseil décide de tirer les feux le 13 juillet depuis le Pont blanc.

- Personnel communal : le renouvellement du contrat d'accompagnement à l'emploi a été accepté pour une durée d'1 an. L'aide de l'Etat s'élèvera à 65 % du taux horaire brut du SMIC pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mai 2017.

La séance est levée à 21h50.

## SIGNATURES

Procès-verbal du Conseil municipal du 17 mai 2016

<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>POUVOIR à M. BECK  Sophie DARRAS</b>	<b>POUVOIR à M. CZECH  Marinette PUECH</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	
<b>Alexandre CZECH</b>	<b>POUVOIR à M. CRETIN  Elodie PHILIPPON</b>	